

Atelier national sur la Protection des lanceurs d'alerte

Plateforme régionale pour l'accélération de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption

21-22 février 2024

N'Djamena, Tchad – Hôtel Radisson Blu

Informations substantielles

La corruption représente une menace importante pour les pays du monde entier. Elle affaiblit les institutions, érode la confiance et menace l'économie en sapant la concurrence loyale et en décourageant les investissements. Aucun pays n'est à l'abri de la corruption et les gouvernements doivent travailler ensemble et avec des partenaires du monde des affaires et de la société civile pour la combattre avec succès.

En reconnaissance du caractère mondial des menaces posées par la corruption, qui nécessite une approche globale et multidisciplinaire, la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC) a été adoptée comme seul instrument international mondial juridiquement contraignant contre la corruption.

L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), en tant que gardien de la Convention des Nations unies contre la corruption et secrétariat de la Conférence des États parties à la Convention, a pour mandat de fournir un soutien et une assistance technique aux États parties afin de mettre en œuvre efficacement la Convention. L'épine dorsale du travail de l'ONUDC en matière de lutte contre la corruption est le cadre normatif fourni par la CNUCC. En ce sens, L'ONUDC fournit un large éventail de soutien aux autorités de lutte contre la corruption et aux autres partenaires impliqués dans la lutte contre la corruption.

L'un des défis souvent mis en avant est la réticence des gens à signaler les actes répréhensibles dont ils ont connaissance, notamment dans le cadre de l'exercice de leur activité professionnelle. Pour résoudre ce problème, la mise en place et le renforcement des systèmes de signalement et de protection lanceurs d'alerte ont été reconnu comme des mesures clés pour la détection, la poursuite mais aussi la prévention des activités de corruption ainsi que comme l'un des moyens d'accélérer la mise en œuvre de la CNUCC. La protection des personnes qui communiquent des informations a d'ailleurs fait l'objet d'une reconnaissance internationale par l'adoption d'une résolution spécifique en la matière par la Conférence des Etats parties lors de sa dixième session qui s'est déroulée à Atlanta, Etats Unis, en décembre 2023.

Afin d'aider les autorités nationales, les agences de lutte contre la corruption et les autres parties prenantes à assurer une meilleure protection des lanceurs d'alerte, un soutien est nécessaire pour identifier les mesures stratégiques qui peuvent être prises au niveau institutionnel ou national, ainsi qu'un renforcement des capacités dans le pays et des conseils juridiques aux niveaux national et régional.

Objectifs de l'atelier

L'objectif de l'atelier proposé au Tchad est de pouvoir échanger avec les autorités nationales, la société civile et autres parties prenantes, sur la notion de la protection des lanceurs d'alerte et la notion de genre dans la lutte contre la corruption.

Plus particulièrement les objectifs spécifiques de cet atelier sont les suivants :

1. Discuter du concept de lanceurs d'alerte, comment les protéger, analyser les bonnes pratiques identifiées au niveau international et régional
2. Discuter de l'impact des dimensions de genre de la corruption et dans la protection des lanceurs d'alerte, ainsi que de l'importance d'avoir une approche inclusive
3. Examiner la législation actuellement en vigueur au Tchad pour protéger les personnes qui communiquent des informations et faire le bilan concernant la situation de lanceurs d'alerte au Tchad
4. Discuter des possibilités pour renforcer les mécanismes de signalement et de protection des lanceurs d'alerte au Tchad et explorer la démarche la plus appropriée au contexte national
5. Déterminer de quelle manière l'ONU DC pourrait soutenir cette démarche

Proposition d'agenda

Mercredi 21 février 2024	
8.30-9.00	Enregistrement et accueil des participants
9.00-9.30	Cérémonie d'ouverture : Accueil des participants à l'atelier, explication des objectifs de l'atelier. Mots de bienvenue : <ul style="list-style-type: none">• Brice Kader Togo chef de bureau de l'ONU DC au Tchad• Représentant de l'Ambassade de France au Tchad• Représentant du ministère de Finances et du Budget du Tchad
9.30-9.45	Photo de famille

9.45-10.30	<p>Session 1 : Présentation des standards internationaux et les dernières évolutions sur la scène internationale pour mieux définir « qui est un lanceur d’alerte »</p> <p>Cette session va présenter ce que l’on entend spécifiquement par « lanceurs d’alerte » au niveau international et quels sont les derniers développements qui ont eu lieu depuis 2019 pour l’évolution et la précision de cette notion.</p> <p>Intervenant : Louise Portas, ONU DC</p>
10.30-11.00	<p>Pause-café</p>
11.00-12.30	<p>Session 2 :</p> <p>1) Le cadre législatif actuellement en vigueur au Tchad pour protéger les personnes qui communiquent des informations</p> <p>Intervenant : Point focal pour la plateforme Tchad</p> <p>2) La situation actuelle pour les lanceurs d’alerte au Tchad</p> <p>Intervenant : Représentant de la société civile Tchad</p>
12.30-13.30	<p>Pause déjeuner</p>
13.30-14.30	<p>Session 3 : Les dimensions de genre dans la lutte contre la corruption</p> <p>Cette séance vise à introduire le concept de genre et souligner l'importance d'intégrer les dimensions de genre dans la lutte contre la corruption. Au cours de cette session, nous aborderons la publication de l'ONU DC intitulée <i>Il est l'heure – Répondre aux dimensions de genre de la corruption</i>, ainsi que la résolution <i>Lutter contre les répercussions sociétales de la corruption</i>, adoptée en décembre 2023.</p> <p>Intervenant : Ellinore Eriksson, ONU DC</p>
14.30-15.30	<p>Session 4 : L’inclusion des dimensions de genre dans la protection des lanceurs d’alerte</p> <p>Cette session va présenter l’inclusion des dimensions de genre dans les mécanismes de dénonciation et dans la protection des lanceurs d’alerte.</p> <p>Intervenant : Louise Portas, ONU DC</p>
15.30-16.00	<p>Pause-café</p>
16.00-17.00	<p>Session 5 : Établissement de politiques et procédures en matière de protection des lanceurs d’alerte</p> <p>Cette session va fournir des informations sur la possibilité d’établir des politiques et procédures internes pour faciliter le signalement de la part des personnes travaillant au sein d’organisations et afin de les protéger. Cette session démontrera quelles sont les possibilités pour les pays et les organisations nationales d’établir de telles politiques même en l’absence d’une loi spécifique en place.</p>

	Intervenant : Ellinore Eriksson, ONUDC
Jeudi 22 février 2024	
9.00-10.30	<p>Session 6 : Cas pratiques</p> <p>Les participants vont travailler sur des cas pratiques qui seront présentés et discuteront des prérequis nécessaires pour assurer un meilleur cadre de signalement et de protection des lanceurs d’alerte et comment l’ONUDC pourrait soutenir cette initiative.</p> <p>Modérateur(s) : ONUDC</p>
10.30 – 11.00	Pause-café
11.00-13.00	<p>Session 7 : Session de groupes Round Robin (exercice interactif)</p> <p>Les participants auront l’opportunité de s’engager dans un exercice interactif visant à trouver des idées innovantes et concrètes pour des initiatives ou projets qui pourraient être mis en place au sein de leurs propres organisations / institutions, sur la thématique de l’atelier. Les participants travailleront en groupe et présenteront leurs idées finales lors d’une séance plénière.</p> <p>Modérateur(s) : ONUDC</p>
13.00-14.00	Pause déjeuner
14.00-15.30	<p>Session 8 : Session plénière – Quelle suite à donner ?</p> <p>Cette session permettra aux participants de consolider l’information partagée et appris pendant l’atelier, et formuler les activités à mener en matière de protection des lanceurs d’alerte dans le cadre de la feuille de route adoptée par la plateforme régionale.</p> <p>Modérateur(s) : ONUDC</p>
15.30-16.00	Pause-café
15.30-16.30	Session 9 : Conclusions, recommandations et prochaines étapes
16.30-17.00	<i>Recueil des appréciations et suggestion des participants à travers le Questionnaire d’évaluation de l’évènement</i>